



**Réserve naturelle
régionale
du Marais de Sougeal**



Un peu d'histoire

Propriété communale depuis le 18^e siècle, le Marais de Sougeal a accueilli une activité agropastorale traditionnelle dès l'époque médiévale. Il suscite encore aujourd'hui l'intérêt des éleveurs qui y trouvent une herbe grasse et abondante pour nourrir leurs troupeaux (chevaux, bovins, oies). Jusque dans les années 1970, le site a été régulièrement submergé par les crues du Couesnon et les grandes marées. Afin « d'assainir » les parcelles à des fins agricoles, un important programme d'assèchement débute alors : recalibrage du Couesnon, portes à flots anti-cruée, créations de fossés et de canaux pour drainer les prairies... Les conséquences sur le marais sont importantes, notamment en termes de durée d'inondation au printemps.



Pendant des siècles, le marais a été tiraillé entre différents intérêts : simple pâturage par les populations les plus pauvres ou terre potentiellement rentable et cultivable, pour les seigneurs et riches propriétaires successifs.

Un rôle écologique retrouvé

Avec la mise en place d'un premier Contrat Nature avec la Région Bretagne en 1997, la qualité environnementale du marais est restaurée. Des travaux permettent de retrouver un fonctionnement hydraulique plus propice à l'accueil des oiseaux d'eau et à la reproduction du brochet. Une passe à poisson et des vanes sont installés pour faciliter la remontée des poissons.

Suite à la mise en place d'un second Contrat Nature, le site a été classé « Réserve naturelle régionale » en 2006. Cette reconnaissance de la valeur patrimoniale du marais est venue récompenser les efforts entrepris de longue date par les partenaires et a permis d'accroître les actions de préservation et de valorisation.



Carte d'identité



COMMUNE : Sougeal (35)

SURFACE : 175 ha

NOMBRE D'ESPÈCES INVENTORIÉES : 550

PROPRIÉTAIRE : Commune de Sougeal

CLASSEMENT RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE :

21 décembre 2006 – renouvellement le 26/03/2013

GESTIONNAIRE : Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel

FINANCEMENTS : Région Bretagne
Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel



1 —

COUVERTURE. Le Marais de Sougeal, zone humide périphérique de la Baie du Mont Saint-Michel © Jérôme Sevrette

1. En hiver, le marais est totalement ennoyé

© Cdc du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel

2. Le site est propice aux animations de sensibilisation à l'environnement © Aurélien Bellanger

3. Suivi de la reproduction du Brochet © Aurélien Bellanger

4. Halte migratoire © Aurélien Bellanger

5. Le Fluteau nageant, très présent dans le marais, bénéficie d'une protection nationale et européenne © Aurélien Bellanger

6. Deux observatoires permettent de contempler les oiseaux d'eau, nombreux sur le marais © Aurélien Bellanger

7. Accouplement de *Sympetrum sanguin* © Aurélien Bellanger

8. Vanneau huppé © Aurélien Bellanger

9. En bordure de la réserve, la Maison du marais accueille le public © Erwan Le Fricc



— 2





Les richesses du site

3



4



5



6



7

9



8



Le Marais de Sougeal est constitué de prairies humides et inondables dépendantes des crues du Couesnon. S'il présente une apparence homogène, il est en réalité composé d'habitats variés. La réserve abrite près de 400 espèces floristiques différentes, dont certaines d'intérêt patrimonial majeur : le Flûteau nageant qui bénéficie d'une protection nationale et européenne ; la Pesse d'eau ou encore l'Utriculaire commune qui ont un statut d'espèces déterminantes en Bretagne ; la Stellaire des marais, espèce en danger critique d'extinction en Bretagne et essentiellement présente dans les marais de Vilaine.

OISEAUX, POISSONS ET INSECTES

La réserve présente un grand intérêt ornithologique, directement lié à la proximité de la Baie du Mont Saint-Michel reconnue internationalement pour sa capacité d'accueil des oiseaux d'eau. Il joue un rôle important pour la conservation des oiseaux d'eau en hivernage en tant que zone d'alimentation nocturne

pour les anatidés et au printemps, lorsqu'il est inondé, en tant que halte migratoire pour les anatidés (Canard pilet, Sarcelle d'été...) et les limicoles. De plus en plus d'ardéidés comme la Grande aigrette ou le Héron garde-boeuf fréquentent également le site. Certaines espèces s'y reproduisent (Canard colvert, Foulque macroule, Sarcelle d'été...). Au total, on dénombre à Sougeal une soixantaine d'espèces d'oiseaux tout au long de l'année. Le marais de Sougeal est également considéré comme un site majeur pour la reproduction naturelle du brochet. La gestion des niveaux d'eau est calée sur le cycle biologique du poisson, favorisant la fraie et le développement des larves. En fin de printemps, les jeunes brochets migrent vers le Couesnon lors de la vidange progressive du marais. Certains insectes trouvent ici des conditions favorables, et plus particulièrement les odonates (libellules et demoiselles). La réserve accueille une grande part des espèces de libellules recensées en Bretagne.

Les Réserves naturelles régionales



UNE RÉSERVE
NATURELLE RÉGIONALE,
C'EST...

*

*Un périmètre classé
pour 10 ans*

*

*Un règlement des usages
qui s'applique à tous*

*

*Un gestionnaire désigné
qui élabore et met en
œuvre un plan de gestion
(plan d'action)*

*

*Un comité de gestion
annuel et consultatif
associant tous
les partenaires*

*

*Pour certaines Réserves
naturelles régionales,
un conseil scientifique
qui accompagne
le gestionnaire
dans son action*

UN OUTIL DE PRÉSERVATION ET DE GESTION

La biodiversité terrestre, aquatique et marine de la Bretagne constitue un facteur puissant d'attractivité, qui reste fragile face aux pressions notamment humaines. C'est pourquoi la Région a fait de la protection de l'environnement une de ses priorités. Elle s'est ainsi engagée très activement en faveur de la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, notamment grâce à la création de Réserves naturelles régionales, labellisées «Espaces remarquables de Bretagne».

CONNAÎTRE, VALORISER ET SENSIBILISER

Les Réserves naturelles régionales (RNR) forgent l'identité du territoire breton et présentent un intérêt écologique et géologique majeur. Nées d'une dynamique élaborée et partagée avec les acteurs concernés (État, Conservatoire du littoral, départements, collectivités locales, scientifiques, associations, usagers...), les RNR ont une triple vocation: la protection des espaces et des espèces, la valorisation du patrimoine et la pédagogie à l'environnement. Elles représentent des biotopes originaux ou constituent les derniers habitats de certaines espèces. De la préservation de ces milieux dépendent aussi la qualité de vie des habitant·e·s et la vitalité économique et touristique de la Bretagne. C'est pourquoi les Réserves naturelles régionales ont aussi pour vocation l'accueil, l'information et la sensibilisation du public.

LES 9 RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES ESPACES REMARQUABLES DE BRETAGNE



- 1 Landes et tourbières du Cragou et du Vergam
- 2 Landes, prairies et étangs de Plounérin
- 3 Landes et marais de Glomel
- 4 Sillon de Talbert
- 5 Marais de Sougeal
- 6 Landes de Monteneuf
- 7 Étang du pont de Fer
- 8 Étangs du Petit et du Grand Loc'h
- 9 Sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon (27 sites)



**Toutes les infos sur les 9 réserves
naturelles régionales de Bretagne:
espaces-remarquables.bretagne.bzh**

À découvrir

Les intérêts pédagogiques de la réserve sont multiples. Le site est accessible en entrée libre et de manière permanente toute l'année, sauf en cas de forte crue du Couesnon. La randonnée se pratique le long d'un parcours situé sur le pourtour de la réserve grâce à un circuit et un sentier d'interprétation. Deux observatoires ornithologiques, accessibles aux personnes à mobilité réduite, permettent de contempler les oiseaux d'eau.

Tout au long de l'année, des sorties nature sont également proposées à l'attention de différents publics :

- * visites commentées sur les intérêts et le fonctionnement de la réserve
- * découverte et observations des milieux humides
- * découverte et observations de la faune et de la flore du marais.

Des animations de groupes peuvent être organisées sur réservation (grand public ou scolaires).



LA MAISON DU MARAIS

Située en bordure de la réserve, la Maison du marais permet de découvrir les intérêts patrimoniaux et écologiques du site mais aussi ses usages traditionnels et son histoire. Elle permet d'accueillir tous les publics (touristes, locaux, randonneurs, scolaires...) et de les sensibiliser aux enjeux de la réserve, quelle que soit la saison. Départ de visite guidée chaque après-midi.

Pour en savoir plus :
www.ccdol-baiemsm.bzh/la-maison-du-marais
02 99 48 75 45
02 99 48 76 39
tourisme@ccdol-baiemsm.bzh



La Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, gestionnaire de la RNR du Marais de Sougeal

La Communauté de communes coordonne et planifie les opérations de gestion écologiques, les suivis naturalistes ainsi que les actions de valorisation, de sensibilisation et d'accueil du public au sein de la réserve.

Elle est aidée pour cela par de nombreux partenaires techniques, scientifiques et institutionnels, tous membres du Comité consultatif de gestion de la réserve.

La commune de Sougeal, propriétaire du marais, est quant à elle responsable du pâturage et de l'activité cynégétique.



Adresse du gestionnaire :

Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel
Synergy8 – P.A Les Rolandières
17, rue de la Rouelle 35 120 Dol-de-Bretagne
02 99 80 90 57 | info@ccdol-baiemsm.bzh

PARTENAIRES DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU « MARAIS DE SOUGEAL » :



Mirva natur rannvroel Gwern Sulial



Terouère natura rejiona du Maraë de Soujat



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÉGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh